

Déclaration de politique communale

2025-2030



Le Collège et le Conseil Communal

Liste ICI

Frédéric DEVILLE, Bourgmestre
Guy MILCAMPS, Echevin
Séverine GOEDERT, Présidente du CPAS
Luc FONTAINE, Echevin
Benoit DAVIN, Echevin
Géraldine FURNEMONT, Echevine
Jean-Marc GASPARD
Joseph JOUANT
Laurence CHABOTEAUX
Frédéric ROLIN
Fabrice MARION
Christophe CIEPERS
Guillaume PONCELET

Liste C CLAIR

Frédéric BOTIN, Echevin
Marc EMOND
Jean-Marie CHEFFERT
Cécile CLEMENT
Damien BORLON

Liste C.VOUS

Laurence DAFPE
Anne PIRSON
Annie TOURNAY
Aline MAILLEUX
Roland HENNUY
Olivier DIDION

Liste MERCI !

François BOUCHAT



Attribution des Echevins

Bourgmestre – Frédéric DEVILLE (ICI)

Police
Pompiers
Sécurité publique
Propreté
Communication
Festivités
Jeunesse
Cimetières
Travaux en interne



1er Echevin – Guy MILCAMPS (ICI)

Urbanisme
Logement
Finances
Mobilité
Culte



2ème Echevin – Frédéric BOTIN (C CLAIR)

Développement économique
Aménagement du territoire
Marché couvert
Agriculture et forêts
Emploi
Patrimoine
Personnel
Travaux externalisés



Attribution des Echevins

3ème Echevin – Luc FONTAINE (ICI)

Etat civil
Associations patriotiques
Santé
Bien-être animal
Sentiers
Solidarité internationale



4ème Echevin – Benoit DAVIN (ICI)

Sport
Tourisme
Environnement
Jumelage
Transition énergétique et numérique
PCDR (Programme Communal de Développement Rural)
Villages



5ème Echevine – Géraldine FURNEMONT (ICI)

Enseignement
Culture
Commerce
Personne handicapée
Accueil extrascolaire



Présidente du CPAS – Séverine GOEDERT (ICI)

CPAS
Petite enfance
Aîné-e-s
Maison Citoyenne
Plan de cohésion sociale



Chers Collègues,

La déclaration de politique communale de législature fixe les objectifs globaux à atteindre par la majorité communale dans les différentes facettes de la gestion communale. Elle trace le contenu des axes prioritaires de cette ambition pour la législature 2025-2030. A aucun moment, il ne s'agira de révolution mais plutôt d'évolution, d'accentuation dans l'approche et le traitement de certaines politiques.

Cette déclaration de législature repose essentiellement sur les consultations opérées par le mouvement « ICI – Intérêts Cinaciens » et la liste « C CLAIR » – durant la campagne électorale. Il en résulte une multitude de projets et de nombreux engagements. Ceux-ci fondent les nouvelles aspirations de nos concitoyens auxquelles nous souhaitons répondre.

Sans surprise, nous appuierons nos actions sur nos services communaux animés par la Directrice Générale et le Directeur Financier, le CPAS et les para-communaux, les Commissions communales et les Commissions Consultatives, les associations locales, la Zone de Police et la Zone de Secours, mais aussi d'importants partenaires extérieurs tels que la Province, le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP), l'Inasep, les communes voisines, les différents impétrants (Ores, AIEC, Proximus, Voo, SWDE,...), le Foyer Cinacien, le SPW (Service Public de Wallonie), le DNF (Département de la Nature et des Forêts), le TEC (Transport En Commun), Infrabel, la SNCB (Société Nationale des Chemins de fer Belge)...

Nous stimulerons également, comme depuis plusieurs années, la participation citoyenne pour mener à bien nos projets les plus importants.

Cette liste est loin d'être exhaustive mais elle démontre notre volonté de travailler en concertation avec tous nos partenaires ainsi qu'avec les Cinaciens tout au long des six prochaines années.

Les membres du Collège Communal



AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE

Si la bonne gouvernance s'impose aux élus, c'est aussi et avant tout un état d'esprit qui doit animer le mandataire dans ses différentes actions.

Cette bonne gouvernance passe en partie par le respect de nos concitoyens, l'écoute, l'information ou encore l'organisation de la vie en communauté.

Plusieurs de nos initiatives iront dans ce sens.

C'est ainsi que nous rendrons compte régulièrement de l'utilisation des impôts des Cinaciens en vulgarisant les budgets et les comptes.

Chaque décision budgétaire sera analysée au regard du nécessaire équilibre entre ambition et pragmatisme.

Nous étudierons les possibles collaborations avec des partenaires publics et privés et mettrons toute notre énergie dans la recherche active de subventions pour alléger les charges sur les finances communales.

Nous organiserons à mi-mandat une enquête pour sonder la satisfaction quant au travail de la majorité.

Nous aurons la volonté d'investir intelligemment dans des infrastructures qui sont indispensables à la croissance économique et démographique de notre commune (routes, infrastructures, crèches,...).

Durant la législature, nous organiserons plusieurs budgets participatifs à destination des habitants et des comités locaux.

Nous encouragerons les citoyens à poser des questions durant les Conseils Communaux et nous les sensibiliserons à la charte de « Bien Vivre Ensemble » qui tend à prévenir différents conflits et à baliser le terrain de la vie en communauté.

Le personnel communal continuera d'être au centre de nos préoccupations. Nous veillerons à son bien-être et à son efficacité en valorisant ses compétences, en disposant d'un équipement adéquat et en adaptant l'organisation aux besoins de la population. Nous élargirons au samedi matin les heures d'ouverture de notre service Etat Civil – Population.



AXE 2 : FINANCES ET INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Les finances

Nous nous engageons à gérer notre Commune avec orthodoxie et parcimonie. Nous ferons en sorte de ne pas augmenter les impôts à charge des Cinaciens – l'impôt des personnes physiques et l'impôt au précompte immobilier durant la législature en faisant les bons choix et nous privilégierons une politique d'investissement durable pour les générations futures, tout en respectant les capacités financières de plus en plus limitées des communes.

Des investissements structurants

S'agissant d'investissements, nous terminerons la construction de nouveaux ateliers communaux pour améliorer les conditions de travail du personnel et permettre ainsi, sur la surface libérée des anciens ateliers, d'étendre le hall des sports, devenu aujourd'hui trop exigu pour répondre à la demande des clubs et de leurs affiliés.

Nous aménagerons une salle de gymnastique au Clos du Posty.

Plusieurs aménagements urbains sont à prévoir : la transformation de l'Avenue Schlögel et la Rue Saint-Gilles en boulevard urbain (financement : Europe, Région Wallonne et Ville de Ciney), l'esplanade de la gare (SNCB), la création d'une bretelle liant l'Avenue d'Huart à l'autoroute E411 (Région Wallonne) ou encore la création d'un rond-point au bas de la Rue du Sainfoin (Région Wallonne).

Au niveau économique, les travaux d'aménagement de la nouvelle zone d'activité économique de Biron devraient être clôturés début 2026 tandis que l'ensemble des voiries du Zoning d'Achêne sera rénové.



AXE 3 : LA COMMUNICATION, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LE VIVRE ENSEMBLE

Une communication optimisée

Le service « Communication » continuera de diffuser l'information au grand public, notamment via notre bulletin communal mensuel et notre page Facebook.

Dans le même esprit, nous doterons la Ville de Ciney du concept « Smart City » notamment en intégrant les nouvelles technologies au développement commercial. Les principales décisions du Collège et du Conseil Communal seront régulièrement communiquées aux citoyens. D'une façon générale, nous utiliserons les opportunités offertes par le numérique pour renforcer le dialogue permanent avec les citoyens et plus spécifiquement avec les riverains concernés lors de travaux ou de projets importants.

Enfin, des panneaux LED seront installés aux entrées de la ville pour informer davantage les citoyens quant à l'actualité communale (agenda des manifestations...).

Nous diffuserons annuellement l'état d'avancement des engagements pris devant les électeurs et l'évolution des projets en cours sous la forme d'un grand observatoire des engagements.

Des permanences régulières du Bourgmestre et des Echevins seront organisées. Nous organiserons une consultation populaire si les circonstances et/ou l'importance d'un projet l'exigent.

Le « Vivre ensemble »

Parce que sensibiliser la population à la charte de « Bien Vivre Ensemble » ne suffit pas à atteindre un tel objectif, nous favoriserons également des rencontres entre les agents de quartier et la population.

Le nouveau Plan de Cohésion Sociale en préparation nous y aidera également de même que quelques initiatives particulières telles la poursuite du travail de la cellule « Lutte contre l'isolement » ou encore l'instauration de contrats étudiants en faveur des seniors.

Cette initiative vise à apporter une aide aux aînés dans des tâches ponctuelles et à renforcer l'intergénérationnel.

Vivre ensemble, c'est aussi vivre en harmonie avec ces animaux, domestiques et autres, qui peuplent notre quotidien. Le « bien-être animal » sera au centre de nos préoccupations avec notamment la diffusion d'un numéro de téléphone au sein de la Commune pour permettre à tout un chacun de signaler des problèmes liés aux animaux et nous réaliserons des campagnes d'information pour mettre en avant les problèmes d'abandon ou de maltraitance d'animaux. Afin de renforcer l'importance de cette thématique au sein du collège, un échevin aura dorénavant dans ses attributions le bien-être animal.



L'enseignement

L'enseignement reste au même titre que le sport et la culture, un des principaux vecteurs d'épanouissement et d'émancipation.

Nous maintiendrons toutes les implantations scolaires communales existantes et garantirons tant un entretien permanent des infrastructures que l'amélioration du cadre de vie des élèves et des enseignants. Un ouvrier communal sera spécifiquement affecté à ces objectifs et mis à cet effet à la disposition des Directeurs d'école.

Nous réfléchirons à l'extension des écoles de Leignon et d'Achêne et à la rénovation de certaines cours d'école et à leur végétalisation.

Nous étudierons la faisabilité d'une nouvelle implantation scolaire dans le quartier de la gare de Ciney.

Les écoles seront rendues 2.0 en les équipant de matériel numérique et nous éduquerons les jeunes à l'utilisation des médias et à l'intelligence artificielle.

La formation continue des enseignants sera accentuée notamment quant à la problématique des troubles de l'apprentissage. Nous améliorerons le fonctionnement des surveillances du temps de midi et des garderies. Enfin, nous envisageons l'acquisition d'un nouveau car scolaire afin de soutenir au mieux toutes les écoles lors des déplacements rendus nécessaires par leurs activités.

Plus généralement, nous accompagnerons, soutiendrons et serons à l'écoute des Directions d'écoles et des enseignants, notamment lors de la mise en place progressive du Pacte d'Excellence.

Au terme de chaque année scolaire, les étudiants disposeront d'un programme d'activités variées pendant les jours blancs.

La culture

Grâce au dynamisme de notre Centre Culturel, la vie culturelle cinacienne est intense. Il va dès lors de soi que les initiatives du Centre Culturel seront poursuivies et renforcées par quelques accents particuliers.

Nous mettrons davantage en valeur le petit patrimoine local et poursuivrons l'implantation de fresques murales. Le soutien au théâtre dialectal et à la langue wallonne ne sera pas oublié avec comme objectif le maintien du label « Ciney dit oyi » qui nous a été attribué. Et enfin, parce que la culture est aussi affaire d'apprentissage, nous susciterons l'éveil culturel et artistique à l'école.



Approuvé par le Conseil Communal, le plan quinquennal de la bibliothèque sera mis en œuvre avec, comme priorité, l'accentuation du goût à la lecture pour les plus jeunes. Certaines activités de la bibliothèque seront décentralisées dans les villages.

A partir de 2026, chaque année, un cycle de conférences sur différents thèmes sera proposé.

Le sport

Grâce au hall des sports, dont la capacité sera doublée avec l'extension prévue, et aux nombreuses infrastructures sportives ainsi qu'aux clubs dynamiques qui les fréquentent, le sport est en pleine prospérité dans notre Commune.

Cette large offre d'infrastructures sera complétée par la réalisation de parcours trails permanents et par de nouveaux parcours VTT. Nous tenterons d'attirer et de soutenir de grands événements sportifs susceptibles d'attirer l'attention sur l'une ou l'autre discipline sportive.

Nous appuierons financièrement l'implantation de terrains de padel au tennis Saint-Gilles.

Nous poursuivrons l'implantation de petites infrastructures sportives de quartier, notamment à Leignon et à Chevetogne.

Le Club de Rugby trouvera un emplacement définitif et dans le cadre des Féeries du Centre, les adeptes du patinage continueront à se perfectionner sur la glace.

Nous tenterons également de trouver l'espace indispensable à l'implantation d'un terrain de hockey suite à la création récente d'un club cinacien et à la volonté de la Fédération de Hockey de doper cette discipline sportive dans notre région.



La propreté et l'hygiène publique

Pour contribuer à une politique de propreté volontariste, nous poursuivrons la collaboration avec la cellule citoyenne « Cleam Team » qui sera renforcée par l'engagement d'articles 60 pour veiller à la propreté en centre-ville. Nous sensibiliserons les jeunes à la problématique environnementale : tri des déchets, propreté publique...

Des toilettes publiques seront installées en centre-ville et dans le quartier de la gare.

En collaboration avec le Bureau Economique, la création d'une donnerie permanente sera envisagée.

Un gros effort financier sera consacré à l'amélioration de l'égouttage dans plusieurs voiries, nous serons attentifs à l'entretien des avaloirs et des filets d'eau ainsi qu'à l'entretien des cours d'eau et du réseau d'égouttage en collaboration avec le Service Technique Provincial.

De nouveaux travaux seront réalisés pour lutter contre les inondations à certains points sensibles de notre commune.

La sécurité

Lorsqu'on évoque la sécurité, on touche à la sécurité des habitations, à celle des habitants ou encore à la route et aux excès que l'on peut y commettre.

La sécurité des habitations sera notamment assurée par des séances régulières d'informations à la prévention du vol à domicile et l'émergence, si possible, de nouveaux partenariats locaux de prévention.

Nous solliciterons une utilisation régulière des caméras de surveillance en vue de lutter contre les incivilités (agressions, vols à l'arrachée, propreté publique, etc.).

Nous requerrons également le renforcement de la présence policière aux abords des écoles et lors de manifestations publiques. La sécurité des habitants passera aussi par la mise en place de formations de base pour les premiers secours destinées au grand public.

Plus particulièrement, des initiations aux premiers gestes de secours « apprendre à sauver des vies » seront organisées dans les différentes salles communales.

Autre préoccupation importante en termes de sécurité, la route avec ses excès et ses dangers.

Parce que la prévention vaut plus que la répression, nous prévoyons un espace d'apprentissage gratuit du code de la route pour les jeunes et nous ferons la promotion de la sécurité routière dans tous les villages.



Le projet d'équipement de terrains de football pour permettre, la nuit, l'intervention des hélicoptères de secours sera étudié et nous ferons un maximum d'efforts pour obtenir les aménagements des endroits accidentogènes (exemple : carrefour de fontaine).

Nous collaborons à la lutte contre la propagation de la drogue et les assuétudes.

L'urbanisme, l'aménagement du territoire et le logement

Nous développerons une politique d'aménagement du territoire, urbanistique et immobilière aussi efficace que possible pour répondre notamment au nouveau Code du Développement Territorial récemment entré en vigueur, au schéma de développement communal en préparation, au nouveau Plan de Mobilité et aux nouvelles exigences en matière de moyens de déplacement et plus précisément de mobilité douce.

Dans le cadre de l'adoption du nouveau schéma de développement communal, nous aurons, durant la prochaine législature, à définir des espaces de centralité à Ciney-ville ainsi que dans certains villages.

Initiée par le schéma de développement régional, cette définition de centralités doit permettre aux Communes de maîtriser la croissance immobilière en gérant, de façon différenciée, la ville et les villages.

Les propositions seront soumises à enquête publique.

Le nouveau schéma de développement communal est attendu pour le printemps 2027.

Les zones d'aménagement concerté disponibles sur le territoire cinacien fourniront pour la prochaine décennie un potentiel de terres constructibles suffisant pour répondre à la demande des nouveaux logements.

Trois projets d'envergure sont actuellement prévus sur la ZACC du Crahiat (Immobel, Bouygues et Mélotte).

La mise en œuvre de ces projets a été retardée suite aux conséquences de la crise immobilière. Cependant, la Société Immobel devrait débiter les travaux de voirie dès le mois d'avril prochain.



AXE 5 : LE CADRE DE VIE

La mise en œuvre de la ZACC de Haversin (Foyer Cinacien) pourra raisonnablement être envisagée dans le courant de la législature. Le dossier devrait être soumis, pour approbation, au vote du Conseil Communal à l'automne 2025, pour être ensuite approuvé par les autorités wallonnes. Cette zone d'aménagement concerté pourra, en accord avec le Foyer Cinacien, permettre des initiatives destinées à faciliter l'accès des jeunes au logement de même qu'elle nous permettra d'envisager des projets intergénérationnels.

Quant à la ZACC du Tersoit (400 logements), son promoteur poursuit les contacts avec notre administration. Le projet initial évoluera pour mieux répondre aux besoins actuels et aux nouvelles pratiques d'urbanisation de quartier. Si la mise en œuvre de cette zone d'aménagement concerté repose exclusivement sur un promoteur privé, il n'en ira visiblement pas de même pour ce qui concerne la ZACC de Haversin pour laquelle le Foyer Cinacien devra s'appuyer sur une série de partenariats publics/privés avec la volonté d'intégrer les nouveaux projets immobiliers dans le bâti existant.

Un autre projet important pourrait voir le jour durant la prochaine législature pourvu que le Dieu de l'AWAP lui prête vie, à savoir la réhabilitation du site des Capucins. L'aménagement d'une centaine de logements est envisagé.

Une politique de gestion du patrimoine et d'aménagement du territoire plus volontariste pourra s'établir par le biais d'une régie foncière dont nous analyserons prochainement la faisabilité.

La vente de terrains communaux sera envisagée pour réinvestir rapidement les bénéfices dans un patrimoine susceptible de répondre notamment à des préoccupations d'aménagement urbain (parkings,...) et au besoin d'équipements collectifs (crèches,...).

Avec le même objectif, la Chapelle d'Emptinal et l'église de Haid seront vendues de même que 6 des 8 maisons, propriété de la Ville, situées à proximité du CPAS.

Les 2 dernières maisons seront affectées à du logement d'urgence ou de transit ainsi qu'à une crèche ou à un milieu d'accueil.



AXE 5 : LE CADRE DE VIE

Nous poursuivrons résolument la lutte contre les logements inoccupés, délabrés, insalubres et nous informerons les propriétaires de logements à louer quant aux possibilités offertes par l'Agence Immobilière Sociale. Enfin, nous tenterons de réguler les projets d'immeubles à appartements, de division d'immeubles et nous veillerons à une cohérence urbanistique, essentiellement au niveau de l'intégration des nouvelles constructions et des projets de rénovation.

Notre commune comptabilise plus de 400 kilomètres de voiries communales, rues et chemins à entretenir. A ces chantiers s'ajoute également l'entretien de notre patrimoine communal ainsi que celui des espaces verts, des cimetières, des haies, des parcs.

Nous travaillerons à l'aménagement de l'espace public et à sa végétalisation en ville et dans les villages. Nous développerons l'art en ville et dans les lieux publics. Les travaux d'entretien en matière d'éclairage public, de trottoirs ou de voiries, seront évidemment poursuivis avec un effort particulier durant cette législature en ce qui concerne la rénovation de voiries particulièrement dégradées.

La nouvelle Commission d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité devrait prochainement être installée. Enfin, deux aspects de notre politique du logement seront réévalués : la taxe sur l'absence de places de parking et l'implantation de logements d'urgence en centre-ville avec la vente probable de l'immeuble de Conjoux, trop décentré.

Quant aux nouveaux projets éoliens, la Ville s'y opposera par tous les moyens. Ciney a déjà beaucoup donné à cet égard.

Pour contribuer au financement des équipements et infrastructures nécessaires au développement de notre commune, des charges d'urbanisme en numéraire ou en cession de terrains seront exigées des promoteurs.



AXE 6 : L'ENVIRONNEMENT, LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE, LA MOBILITE

L'environnement

Notre priorité en matière d'environnement touchera à l'éducation, au respect et à l'amélioration du cadre de vie.

Plus précisément, nous verdurons Ciney et les villages dans le cadre notamment d'une vision à long terme de plantation de nombreux arbres et notamment des arbres fruitiers et des arbres de naissance.

Nous fleurirons et embellirons les entrées et les différents quartiers de la ville, les villages et nous favoriserons le travail de maintien et de valorisation des chemins pédestres. Nous tenterons d'obtenir le label « Ciney, Commune fleurie ».

Pour concourir à la biodiversité, la plantation de haies est envisagée. Nous améliorerons l'esthétique et poursuivrons le réaménagement du Parc Saint-Roch et son château avec, par exemple, la poursuite de l'implantation de nouvelles sculptures illustrant l'oeuvre du poète Lafontaine.

Nous serons spécialement attentifs à la problématique de gestion des eaux usées.

L'installation de bulles à verres enterrées sera poursuivie dans le centre-ville.

Notre participation au développement durable nous conduira à encourager le partage de petit matériel tel que tondeuse ou encore débroussailleuse en collaboration avec la nouvelle initiative citoyenne « Ciney partage » et nous veillerons à la pérennité des outils et autres matériels avec l'organisation régulière du « Repair Café ».

L'énergie

Dans le cadre du projet Pollec auquel la commune a adhéré, des actions concrètes visant à la lutte contre le réchauffement climatique seront mises en place. Ces actions, suggérées par le Plan Energie Climat de l'Arrondissement de Dinant, viseront à améliorer la performance énergétique du patrimoine communal, mais également au sein du secteur privé.

Les citoyens, quant à eux, seront incités à effectuer des audits de leur(s) bâtiment(s).

Toujours avec la collaboration d'ORES, l'implantation d'éclairage LED se poursuivra sur l'ensemble de notre commune.

Nous faciliterons la mise en place de groupes d'achats groupés (mazout, pellet, électricité,...) entre communes et particuliers (Communauté d'énergie).



AXE 6 : L'ENVIRONNEMENT, LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE, LA MOBILITE

La mobilité

Notre nouveau Plan Communal de Mobilité sera prochainement implémenté et progressivement mis en œuvre au regard des priorités qui y sont définies. Nous serons particulièrement attentifs aux usagers faibles. Nous poursuivrons l'aménagement d'infrastructures adaptées à la mobilité douce afin de favoriser au mieux l'usage du vélo. Plusieurs projets de liaisons cyclables actuellement en cours seront poursuivis :

- la liaison Gare-de-Leignon-Gare-de-Ciney avec l'aménagement du dernier tronçon entre la piscine et le site du Crahiat ;
- la liaison entre Chapois et la Gare de Leignon ;
- la liaison entre Halloy et la Gare de Ciney avec l'aménagement prévu du dernier tronçon entre les Ets Ronveaux et la Gare ;
- la liaison entre le Ravel Havelange-Ciney et la Route de Braibant ;
- la liaison entre Sovet et Braibant ;
- la sécurisation et l'aménagement de la liaison entre le Parc Saint-Roch et la Rue Courtejoie.

En fonction des appels à projets lancés éventuellement par la Région Wallonne, d'autres initiatives pourront être prises et notamment la liaison cyclable entre Haversin et Chapois. En collaboration avec la Province de Namur et le SPW, nous analyserons les meilleures liaisons cyclables à établir entre les gares de Leignon, Chapois ou Haversin avec le Domaine Provincial de Chevetogne où le vélo devrait trouver définitivement sa place.

Enfin, profitant de l'aménagement du futur boulevard urbain, le défi sera d'imaginer une liaison cyclable sécurisée entre le nouveau zoning Condrollys et la Gare de Ciney.

En concertation avec nos voisins de Hamois, nous tenterons d'obtenir à la hauteur du nouveau zoning, un arrêt de la ligne de bus rapide entre la Province du Luxembourg et Namur.

Nous développerons les activités « brevet du cycliste » pour tous les réseaux scolaires.

Nous avons la volonté de promouvoir les modes de transport en commun et d'inciter au covoiturage avec notamment l'aménagement d'un site de covoiturage à Pessoux et notre adhésion à une plateforme de covoiturage entre écoles. En fonction de la demande, de nouveaux espaces pourront être attribués pour favoriser le partage de véhicules Cambio.

A l'attention des plus jeunes, nous participerons à la Semaine de la Mobilité en collaboration avec les écoles en vue d'inciter à l'utilisation du vélo. Notre collaboration avec Pro Vélo sera poursuivie.



Avec le CPAS

Notre politique sociale sera garante de bien-être, d'équité, d'intégration et de dignité humaine. Pour mener cette politique, le CPAS est et restera le partenaire incontournable. La plupart des initiatives en cours seront maintenues et renforcées. C'est ainsi que nous intensifierons les actions en faveur des plus démunis (Donnerie, repas de Noël, Journée Solidarité,...) et la politique de formation et de remise au travail par le biais notamment des articles 60 et 61.

En complément des aides déjà accordées par le CPAS, nous informerons les enfants moins favorisés des possibilités d'activités extrascolaires (sportives et autres) et ferons en sorte de les rendre plus accessibles financièrement. Nous organiserons une journée de sensibilisation « énergie » pour aider à une consommation responsable.

Les aînés

Les aînés feront l'objet de toute notre attention. Une étroite collaboration sera entamée avec le nouveau Conseil Consultatif Communal des Aînés dont la composition sera prochainement renouvelée. L'objectif global est de renforcer la participation des aînés à la vie communale et de contribuer, grâce à cela, à ce que le plus grand nombre d'entre eux sortent de l'isolement et se maintiennent en bonne santé. Chaque année, le Conseil Consultatif des Aînés sera amené à proposer un programme d'activités auquel sera attribué un budget. Les activités existantes pourront être poursuivies : marche « nature », balade à vélo, stage entre petits et grands-parents, stage en maison de repos, exposition d'oeuvres d'art des seniors, organisation d'excursions en car, participation au Salon des Associations. Une attention particulière sera apportée à la lutte contre l'isolement et la solitude, notamment avec l'aide précieuse des relais citoyens et la diffusion du numéro Senior Contact.

AXE 7 : LA POLITIQUE SOCIALE

Il sera plus spécialement utile de développer un réseau de personnes-ressources en vue d'épauler ponctuellement les aînés dans leur maîtrise informatique et éventuellement selon les possibilités financières, d'acquérir un véhicule destiné à offrir techniquement à la population une aide administrative et sociale dans les différents quartiers et villages. Nos aînés seront invités à réfléchir avec nous à la diversification de l'offre d'accueil d'hébergement (logement public adapté, adaptation des logements privés, promotion des habitations intergénérationnelles à l'occasion de projets immobiliers, résidence-services,...). La promotion des différentes activités programmées par le Conseil Consultatif des Aînés sera assurée par le biais des différents moyens de communication disponibles (Meugleries, page Facebook du CCCA et la Ville de Ciney, dépliants,...). Enfin, parce que la santé physique et mentale de nos aînés nous tient particulièrement à coeur, nous soutiendrons toutes les initiatives qui pourront y participer : décentralisation d'activités sportives dans les salles de villages, activités récréatives. La politique des aidants continuera à retenir notre attention.

La jeunesse

Comme envisagé en faveur des aînés, des initiatives particulières concerneront la jeunesse. Un local adapté sera à nouveau mis à disposition des étudiants du supérieur en périodes de blocus. Afin de faciliter l'obtention de leur permis de conduire et favoriser l'apprentissage, nous identifierons une zone permanente ouverte à tous pour apprendre les manœuvres de stationnement. Les formations gratuites dédiées à l'obtention du permis de conduire seront poursuivies. Notre jeunesse bénéficiera évidemment de tous les efforts entrepris dans le domaine sportif et culturel ainsi que celui des festivités. Un accent particulier sera mis pour le développement des cultures jeunes (street art, musique,...). Enfin, une réunion citoyenne leur sera particulièrement dédiée afin de mieux répondre encore à leurs aspirations.



AXE 7 : LA POLITIQUE SOCIALE

L'enfance et la petite enfance

Il est manifeste que le nombre de places d'accueil en crèches et en structures parallèles reste insuffisant. Au fil du temps, en fonction de nos moyens et des appels à projets qui seront lancés par les entités fédérées, nous tenterons d'y remédier en augmentant le nombre de places disponibles sur le territoire communal. Selon les demandes formulées, nous tenterons de mieux adapter les plages-horaires aux contraintes professionnelles des familles.

Des activités d'aide à la parentalité seront envisagées.

S'agissant de l'accroissement de places d'accueil, trois projets sont concrètement envisagés durant cette législature, à savoir : la construction d'une nouvelle crèche Rue d'Omalus (le permis de bâtir a été attribué), l'aménagement d'une crèche dans un immeuble à construire par un promoteur privé Avenue d'Huart (charge d'urbanisme) et la transformation d'une des maisons derrière le CPAS en crèche ou milieu d'accueil. Cependant, il faut reconnaître que, si en soi, la construction d'une nouvelle crèche ou l'aménagement de places d'accueil dans un immeuble en construction ne posent pas de véritables problèmes financiers, il n'en reste pas moins vrai que la difficulté repose sur les charges de fonctionnement et de personnel. A cet égard, sans la contribution financière des pouvoirs subsidiaires, rien ne sera hélas possible.

Les personnes porteuses d'un handicap

Nous souhaitons que Ciney devienne une Commune adaptée aux personnes porteuses d'un handicap, tant dans leurs déplacements que dans leur vie quotidienne. Nous souhaitons rendre les espaces publics aussi accessibles que possible aux personnes handicapées et à mobilité réduite en aménageant notamment les trottoirs. Les commerçants seront sensibilisés à l'accessibilité pour les personnes handicapées. Nous comptons organiser une journée Handisports et favoriser l'accès au sport pour les personnes à mobilité réduite.

Une réflexion d'ensemble devra être menée en concertation avec la Commission Communale de la Personne handicapée.

La santé

Nous maintiendrons en action les plans « fortes chaleurs » et « grands froids » où un travailleur social, par téléphone, contacte les personnes s'estimant en difficulté afin de leur porter secours ou aide.

Nous tiendrons à l'œil les problèmes de PFAS dans les eaux de distribution et avertirons les personnes concernées d'un éventuel dépassement de la norme-guide.



Le développement économique, l'agriculture, les forêts

Ca bouge à Ciney ! Dans le courant de l'année 2026, l'extension du parc d'activités économiques « Condrollys » ouvrira ses portes à des dizaines d'entreprises. D'ores et déjà, les nombreuses candidatures sont examinées par les services spécialisés du Bureau Economique et ce, en concertation avec les deux Communes concernées – Ciney et Hamois.

Avec le Bureau Economique, nous sommes attentifs à ce que le plus grand nombre d'emplois possible soit créé sur ce site de 50 hectares.

Avec notre Agence de Développement Local, nous ferons de l'accueil de nouvelles entreprises une priorité en facilitant les demandes administratives de leur implantation.

Comme on ne fait pas d'omelettes sans casser d'œufs, de nombreux Cinaciens devront faire face, durant les mois qui viennent, aux inconvénients créés par le renforcement de la liaison électrique entre la sous-station de Sovet et le nouveau zoning et le renforcement du réseau électrique en centre-ville qui arrive à saturation.

Par une communication adaptée, la Ville de Ciney accompagnera les habitants dans cette période de travaux importants.

L'extension du zoning de Lienne se termine tandis que la rénovation des voiries du zoning d'Achêne sera entamée.

Compte tenu de la durée des procédures, dès à présent, nous entamerons également les démarches pour l'extension vers la E411 du zoning d'Achêne afin de libérer de nouveaux espaces pour des investisseurs.

Cette politique proactive en faveur de l'extension des capacités d'accueil d'entreprises nous conduira à renforcer la collaboration avec le Club des Entreprises.

Notre souhait est qu'un maximum de Cinaciennes et de Cinaciens trouvent à s'épanouir professionnellement dans nos murs pour contribuer ainsi à la prospérité générale.

En concertation avec le DNF, nous gérerons efficacement nos forêts pour qu'elles restent une source de revenus pour la commune en assurant d'une cohabitation harmonieuse avec les différents utilisateurs.



AXE 8 : L'ECONOMIE

L'agriculture, pilier de notre commune, en fait partie intégrante et participe à la structuration de notre territoire. Nous soutenons le secteur agricole et nous nous engageons à valoriser nos produits locaux et à assurer une relation harmonieuse entre agriculteurs et citoyens.

Notre contribution au soutien du monde agricole, passera également par la systématisation de la mise en place d'un bail de carrière et la révision des critères d'attribution des terres agricoles communales. Il n'y aura plus de vente de terres agricoles communales significatives, exploitées.

Si la gestion du Marché Couvert reste une source d'inquiétude, son maintien en activité demeurera l'objectif en tentant de diversifier les activités et les sources de revenus.

Le commerce

Le développement du commerce et singulièrement du commerce en centre-ville fera l'objet d'efforts particuliers du Collège pour lui assurer un soutien continu et, s'agissant plus spécialement du commerce en centre-ville, d'une indispensable relance.

La redynamisation du centre-ville s'envisagera en partie par la recherche active d'enseignes de qualité.

Les nouveaux commerçants et les nouvelles entreprises du centre-ville ou des villages seront promotionnés via les réseaux de communication communaux.

Après l'implantation prochaine d'un distributeur d'argent Place Monseu, un deuxième appareil est prévu à Haversin.

La maison rurale polyvalente qui devrait voir le jour durant la législature constituera incontestablement un nouveau moteur pour la relance du commerce en centre-ville.

Le tourisme

En collaboration avec l'Office du Tourisme et la Maison du Tourisme, nous nous efforcerons à faire du tourisme un vecteur de développement plus important pour notre Commune. Les synergies avec le Domaine Provincial de Chevetogne et Ciney Expo seront renforcées. L'histoire de Ciney sera valorisée (Marché Couvert, Guerre de la Vache,...).

L'aménagement d'une aire d'accueil pour campings-cars sera envisagé.



Les festivités

L'organisation de festivités n'a pas pour seul but de distraire nos concitoyens d'un quotidien parfois morose, elle participe aussi et c'est essentiel, à la cohésion sociale.

Les festivités permettent aux uns et aux autres de mieux se connaître, aux nouveaux habitants d'intégrer leur quartier ou leur village et aux différentes générations de se mêler dans un projet commun.

Nous pérenniserons les Féeries du Parc et les Féeries du Centre en accentuant davantage les retombées économiques pour les acteurs locaux cinaciens. A cet effet, nous créerons une ASBL propre à l'organisation des Féeries du Parc.

Et pour permettre à chacun d'y participer en toute quiétude, nous réserverons l'ouverture des Féeries du Parc à certains moments aux PMR ou encore aux personnes âgées.

A côté des Féeries du Parc, fêtes de quartier et fêtes des voisins sont tout aussi importantes au cours de l'année. Nous inciterons à leur organisation et nous les faciliterons.

Pour une bonne coordination, nous réaliserons annuellement un agenda commun sous la forme d'un calendrier pour les festivités locales.

A l'appui de celles-ci, nous diversifierons le kit « Festivités » à destination des comités locaux par l'achat de nouveaux matériels : barbecue, château gonflable,... De même, nous réaliserons un cadastre du matériel de festivités disponible dans les comités locaux pour favoriser les prêts et échanges entre associations.

Et enfin, nous proposerons une guidance et des conseils pour le passage de flambeaux entre les générations dans les comités locaux.

AXE 9 : LA TRANSITION NUMERIQUE

Ciney tendra à devenir une ville connectée en travaillant sur le concept de Smart City, « ville intelligente ». Nous utiliserons les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour digitaliser progressivement les services à la population et faciliter l'accès au numérique.

Une informatique performante

Un audit général indépendant sera effectué pour améliorer de façon pérenne l'informatique au sein de l'administration. Nous y remédierons de manière efficace tant au niveau de son architecture que de sa fonctionnalité et de sa sécurité. Nous développerons une informatique en adéquation avec son temps et avec les besoins du personnel communal et de sa population. Une attention particulière sera observée pour la gestion électronique des données ainsi que pour l'archivage intelligent et sécurisé des dossiers physiques.



AXE 10 : LES VILLAGES

De façon générale, nous mettrons en œuvre le nouveau PCDR, le Plan Communal de Développement Rural. Celui-ci nous aidera à atteindre les différents objectifs qui ont été fixés en concertation avec la population.

Nous créerons et entretiendrons des espaces de convivialité, réhabiliterons les abords des églises, fleurirons et embellirons les entrées des villages.

Vie culturelle et sportive seront décentralisées. Pour y contribuer, comme déjà évoqué, des infrastructures sportives de proximité seront créées notamment à Leignon et à Chevetogne.

Avec le soutien de la Police, nous mènerons un combat contre les vitesses excessives et les dangers de la route principalement au cœur des villages. En ce qui concerne le réseau de communications, nous déploierons toute notre énergie pour mettre fin aux zones blanches afin que tous les Cinaciens bénéficient d'une couverture internet optimale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Mobilité, de nouvelles liaisons entre les villages et Ciney seront envisagées pour favoriser la mobilité douce.

Pour contribuer concrètement à l'embellissement des villages, plusieurs initiatives particulières seront prises : l'amélioration d'espaces publics (Conjoux-Les Basses), la rénovation de la Place de la gare à Braibant.

L'extension du parking de la Salle des Fêtes de Pessoux est prévue. Par ailleurs, plusieurs salles de fêtes feront l'objet de rénovation et de mise en conformité.

A l'écoute des villageois

Pour vérifier l'adéquation de nos actions avec les souhaits des habitants de nos villages, des réunions citoyennes seront organisées en cours de législature. Elles aideront la population à prendre connaissance de nos projets et à nous orienter dans la priorisation des travaux à effectuer.



Le culte

En collaboration avec GEFECI, une importante fusion des Fabriques d'églises sera étudiée. Suite à la dernière réunion de GEFECI, il est envisagé de tendre vers trois Fabriques d'églises : une au nord, une centrale et une au sud. A cet égard, des démarches seront prochainement entreprises auprès de l'Evêché.

Nous porterons le soin habituel aux bâtiments du culte.

Comme nous l'avons déjà indiqué, nous envisageons la vente de la Chapelle d'Emptinal et de l'église de Haid.

Si la rénovation du site des Capucins aboutit avec la vente concomitante de l'église, un espace sera dédié dans la nouvelle infrastructure au profit de l'exercice du culte.

CONCLUSION

Cette déclaration de politique communale n'est pas exhaustive. La politique communale n'est pas figée. Elle évolue et se construit au fil des jours, au gré des circonstances, des opportunités et des nouvelles idées. La crise du Covid, sous la précédente législature, nous a bien fait comprendre qu'il était parfois compliqué de se projeter 6 ans dans le futur.

Par ailleurs, nous resterons attentifs aux opportunités liées aux appels à projets à venir émanant des pouvoirs subsidiaires. Ces derniers ont un impact non négligeable sur le développement de certains dossiers ou sur certaines orientations.

La politique s'élabore aussi grâce au dialogue permanent que nous souhaitons créer avec les conseillers de la minorité. Toutes et tous, nous souhaitons faire progresser Ciney et la transformer en une commune pleine de vitalité. Grâce à tous les projets développés à Ciney ces prochaines années, nous comptons lui garantir l'image de marque qu'elle mérite.





Déclaration de politique communale

2025-2030

